



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE
MRC DES ETCEMINS
PROVINCE DE QUÉBEC**

À une séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Justine tenue le 2 février 2017 à 19h30 à la Mairie de Sainte-Justine, à laquelle séance étaient présents :

Mesdames les conseillères Audrey Bédard et Linda Gosselin et messieurs les conseillers Bernard Poulin, André Ferland, Réjean Labonté et Dany Turcotte.

Tous forment le quorum de cette séance sous la présidence de monsieur le maire, Denis Beaulieu.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 16-02-17

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Linda Gosselin et résolu à l'unanimité de proclamer la Municipalité de Sainte-Justine, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE


M. Denis Beaulieu, maire

Copie certifiée conforme,
Sainte-Justine, le 8 février 2017


M. Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier